

Tournoi l'ASCENSION DU VOLANT

le 30 mai 2019

Jeunes de Poussins à Junior

ARTICLE 1 :

Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux poussins, benjamins, minimes, cadets et junior de la série non-classés à R licenciés à la FFBAD.

ARTICLE 2 :

Tous les participants devront être en possession de leur licence, ou licence provisoire, à jour. Si un joueur n'est pas en mesure de la présenter il ne sera pas autorisé à participer à la compétition.

ARTICLE 3:

Le tournoi se déroule uniquement en simple en poule avec phase finale et possibilité de consolante.

ARTICLE 4 :

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnant de 21 points.

ARTICLE 5 :

Le Comité Organisateur se réserve aussi le droit de limiter le nombre d'inscriptions des joueurs dans certaines catégories pour le bon déroulement du tournoi.

ARTICLE 6 :

Le tournoi est placé sous l'autorité du JA, **Victorien CHAUCHOY**. Ses décisions seront sans appel.

ARTICLE 7 :

Une tenue de sport correcte sera exigée, selon les termes des règles de la FFBAD.

ARTICLE 8 :

Les règles du jeu sont celles édictées par la FFBAD. **Pour les enfants mineurs, la présence d'un référent club majeur ou un adulte responsable est obligatoire dans la salle.**

ARTICLE 9 :

Les volants seront à la charge des joueurs et devront être homologués FFBAD. En cas de litige, les volants officiels du tournoi seront : YONEX MAVIS 3000 pour les plastiques et SPIN pour les plumes. Ils seront en vente dans la salle.

ARTICLE 10 :

Tous les joueurs seront convoqués à l'heure du début du tournoi. **Les joueurs disposeront de 3 minutes après leur appel pour se présenter sur le terrain, s'échauffer, essayer les volants et débiter le match.**

En cas de retard constaté après son deuxième appel sur le terrain, le joueur sera déclaré WO par le JA et sanctionné par la Commission Régionale d'Arbitrage.

Tout joueur qui souhaite s'absenter pendant la compétition doit obligatoirement en référer au JA et à lui seul.

ARTICLE 11 :

Les inscriptions au tournoi devront se faire par mail (asn.badminton@free.fr), une confirmation d'inscription vous sera retournée.

L'inscription au tournoi est de 10 € à régler par chèque à l'ordre de l'**ASN Badminton**.

Les inscriptions seront prises en compte jusqu'au 15 mai 2019.

Les droits d'inscriptions restent acquis au club de en cas de forfaits non justifié d'un joueur.

ARTICLE 12 :

Rappel des sanctions :

Tout joueur qui ne se présente pas à une compétition à laquelle il était inscrit et qui ne fournit pas de justificatif dans les 5 jours suivant cette compétition, se verra sanctionné comme prévu par le Guide du Badminton, à savoir 2 mois de suspension de toute compétition et 6 mois en cas de récidive. Le joueur concerné ne pourra rejouer qu'après expiration de son délai de suspension.